-

BNP GARANTIE VOLLUTO

Code ISIN : FR 0010008730

Fonds à formule

L'OPCVM BNP Garantie Volluto est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de vie du Fonds et donc d'une sortie à la date d'échéance du 19 décembre 2007. Une sortie de l'OPCVM à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors de la date d'échéance prévue (19 décembre 2007).

Notice d'Information

Fonds Commun de Placement

Forme juridique de l'OPCVM : Fonds Commun de Placement

Promoteur : Groupe BNP PARIBAS

Société de Gestion : BNP Paribas Asset Management

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Commissaire aux comptes : CABINET SELLAM
1 rue de Berri
75008 Paris

Compartiment ☐ Oui ☒ Non

Nourricier ☐ Oui ☒ Non

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Classification : Garanti ou assorti d'une protection.

Objectif de gestion :
L'objectif de gestion est, tout en garantissant à l'échéance le 19 décembre 2007 une valeur liquidative de rachat au moins égale à la Valeur Liquidative de Référence (VLR définie ci-dessous), d'obtenir la Performance Finale (définie ci-après) liée à l'évolution d'un panier de 25 actions internationales (le « Panier »), comprise entre 0 et 35% maximum, soit un taux actuariel maximum de 7,78%[1].

La Performance Finale, calculée le 19 décembre 2007, correspond à la moyenne arithmétique des performances retenues des 25 actions du Panier, sachant que la performance de chaque action sera :

- fixée à 35 %, quel que soit son niveau, dès lors que la performance individuelle de cette action est positive ou nulle.
- retenue pour sa valeur réelle si elle est négative.

---

[1] Taux actuariel calculé entre le 18/12/2003 et le 19/12/2007 en base Exact/365 (hors fiscalité).

La Valeur Liquidative de Référence (VLR) est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée pour les souscriptions transmises à compter de la création de l'OPCVM et jusqu'au 18 décembre 2003 inclus à 17 heures, heure de Paris.

1. Description de l'économie de l'OPCVM

Le mécanisme de BNP Garantie Volluto (le « Fonds ») permet de maximiser la Performance Finale dans un scénario de stagnation ou légère hausse des marchés action. Cette performance est maximale (+35%) dès lors qu'aucune des 25 actions composant le Panier ne voit à l'échéance son Cours constaté inférieur à son Cours de référence (définis ci-après). Toute baisse observée parmi ces 25 actions vient impacter la performance du Panier, à concurrence de son amplitude.

2. Avantages - risques

La formule du Fonds offre au porteur un double avantage :
- garantir la VLR à l'échéance, le 19 décembre 2007 ;
- bénéficier d'un mécanisme original pour le calcul de la Performance Finale du Panier, où les actions dont le Cours constaté est supérieur ou égal au Cours de référence, sont retenues à hauteur 135% de leur valeur initiale. A titre d'illustration, la performance de 5% réalisée par une action du Panier est retenue pour +35%.

Toutefois,
- ce mécanisme limite la Performance Finale du Panier d'actions à 35%, quelle que soit la hausse des Cours constatés. En effet, la performance de 35% est retenue pour une action, même si le Cours constaté de celle-ci a progressé de 40% par rapport à son Cours de référence ;
- la Performance Finale est minorée lorsque les performances individuelles d'actions du Panier sont négatives, puisque les performances négatives sont retenues pour leur valeur réelle. A titre d'illustration, si le Cours constaté d'une action baisse de 50 % par rapport à son Cours de référence, la performance de cette action prise en compte dans la Performance Finale sera de - 50%.

La Performance Finale sera par conséquent comprise entre 0% et 35% (soit un taux de rendement actuariel maximal de 7.78%[2]).

3. Description du mécanisme de la Performance Finale

➢ Panier d'actions

La performance du Fonds à l'échéance est fondée sur la Performance Finale d'un Panier initialement composé des 25 actions internationales décrites dans le tableau ci-après :

[2] *T*aux actuariel calculé entre le 18/12/2003 et le 19/12/2007 en base Exact/365 (hors fiscalité)

Titre	Codes valeurs		Bourses de référence	Secteurs
	Bloomberg	ISIN		
AEGON NV	AGN NA	NL0000301760	Euronext Amsterdam	Assurance
ALTRIA GROUP INC	MO UN	US02209S1033	New York	Agroalimentaire
BANK OF AMERICA CORP	BAC UN	US0605051046	New York	Banque
BASF AG	BAS GY	DE0005151005	Francfort	Chimie
CANON INC	7751 JT	JP3242800005	Tokyo	Equipements électroniques
CHEVRONTEXACO CORP	CVX UN	US1667641005	New York	Pétrole
CISCO SYSTEMS INC	CSCO UQ	US17275R1023	Nasdaq New Market	Télécom
DAIMLERCHRYSLER AG-REG	DCX GY	DE0007100000	Francfort	Automobile
EASTMAN KODAK CO	EK UN	US2774611097	New York	Industrie
FORTIS	FORA NA	BE0003801181	Euronext Amsterdam	Banque
HJ HEINZ CO	HNZ UN	US4230741039	New York	Agroalimentaire
HONDA MOTOR CO LTD	7267 JT	JP3854600008	Tokyo	Automobile
ING GROEP NV-CVA	INGA NA	NL0000303600	Euronext Amsterdam	Assurance
JP MORGAN CHASE & CO	JPM UN	US46625H1005	New York	Banque
KELLOGG CO	K UN	US4878361082	New York	Agroalimentaire
LAFARGE SA	LG FP	FR0000120537	Euronext Paris	Matériaux de construction
METRO AG	MEO GY	DE0007257503	Francfort	Distribution
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL	8306 JT	JP3902900004	Tokyo	Banque
NISSAN MOTOR CO LTD	7201 JT	JP3672400003	Tokyo	Automobile
NTT DOCOMO INC	9437 JT	JP3165650007	Tokyo	Télécom
ORANGE SA	OGE FP	FR0000079196	Euronext Paris	Télécom
ROYAL DUTCH PETROLEUM	RDA NA	NL0000009470	Euronext Amsterdam	Pétrole
SBC COMMUNICATIONS INC	SBC UN	US78387G1031	New York	Télécom
SUEZ SA	SZE FP	FR0000120529	Euronext Paris	Services aux collectivités
TOSHIBA CORP	6502 JT	JP3592200004	Tokyo	Equipements éléctroniques

Le Panier est constitué de 25 actions internationales équipondérées, sélectionnées pour leur position de leader sur leur marché de référence et/ou pour leur capitalisation boursière élevée et/ou leur exposition géographique mondiale et/ou leur secteur d'activité.

Les descriptions techniques (Définitions - Dérèglement du Marché - Evénements entraînant une relution ou une dilution - Evénements entraînant une modification de la composition du Panier) sont précisées à l'Article 5 ter du Règlement du Fonds.

- Modalités de calcul de la Performance Finale:

La Performance Finale calculée le 19 décembre 2007, correspond à la moyenne arithmétique des évolutions des 25 actions du Panier; la performance réalisée par une action étant égale à :

$$\frac{\text{Cours constaté}}{\text{Cours de référence}} - 1, \text{ exprimé en pourcentage}$$

Avec :

Cours de référence = cours de clôture de l'action sur sa Bourse de référence à la date de constatation initiale, le 19 décembre 2003 .

Cours constaté = moyenne arithmétique des cours de clôture de l'action sur sa Bourse de référence aux dates de constatation finales, les 10, 11 et 12 décembre 2007 .

Si la performance réalisée par une action du Panier est supérieure ou égale à zéro, alors la performance retenue pour le calcul de la Performance Finale est fixée à 35 %.
En revanche, la performance négative d'une action du Panier est retenue pour sa valeur réelle.

Toutefois, il est rappelé que si cette moyenne arithmétique est négative, la Performance Finale est retenue pour 0%.

La date de constatation initiale (servant à déterminer les Cours de référence) et les autres dates de constatation sont soumises aux modifications prévues par la convention de Jour de Bourse et au paragraphe Dérèglement de marché (cf. article 5 ter du Règlement du Fonds).

4. Exemples et scénarii de marché

BNP Garantie Volluto propose une performance liée à l'évolution du Panier. Une hausse ou une stabilité du cours de toutes les actions du Panier permet d'obtenir la Performance Finale maximale.

Le remboursement le plus élevé serait celui où le porteur percevrait 135 % de la VLR (hors fiscalité). Il s'agit du cas où les performances de toutes les actions calculées le 19 décembre 2007 selon le principe défini ci-dessus, seraient positives ou nulles.

Les tableaux suivants détaillent trois scénarii possibles à l'échéance. Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

1) Scénario favorable : progression modérée ou stagnation de toutes les actions du Panier;

2) Scénario intermédiaire : progression ou stagnation d'une partie des actions du Panier et baisse modérée pour les autres actions ;

3) Scénario défavorable : baisse importante de plusieurs actions du Panier ou baisse modérée de l'ensemble des actions du Panier.

		Scénario favorable			Scénario intermédiaire			Scénario défavorable		
	Cours	Cours	Performance		Cours	Performance		Cours	Performance	
Action	de référence Base 100	constaté	réalisée	retenue	constaté	réalisée	retenue	constaté	réalisée	retenue
1	100	101	1%	35%	101	1%	35%	44	-56%	-56%
2	100	102	2%	35%	90	-10%	-10%	29	-71%	-71%
3	100	115	15%	35%	95	-5%	-5%	102	2%	35%
4	100	130	30%	35%	140	40%	35%	115	15%	35%
5	100	100	0%	35%	100	0%	35%	102	2%	35%
6	100	126	26%	35%	99	-1%	-1%	120	20%	35%
7	100	104	4%	35%	104	4%	35%	111	11%	35%
8	100	142	42%	35%	99	-1%	-1%	48	-52%	-52%
9	100	135	35%	35%	80	-20%	-20%	51	-49%	-49%
10	100	106	6%	35%	110	10%	35%	107	7%	35%
11	100	102	2%	35%	119	19%	35%	101	1%	35%
12	100	106	6%	35%	112	12%	35%	106	6%	35%
13	100	109	9%	35%	86	-14%	-14%	106	6%	35%
14	100	110	10%	35%	103	3%	35%	41	-59%	-59%
15	100	116	16%	35%	115	15%	35%	123	23%	35%
16	100	102	2%	35%	116	16%	35%	162	62%	35%
17	100	112	12%	35%	98	-2%	-2%	142	42%	35%
18	100	109	9%	35%	106	6%	35%	134	34%	35%
19	100	119	19%	35%	90	-10%	-10%	104	4%	35%
20	100	164	64%	35%	95	-5%	-5%	70	-30%	-30%
21	100	124	24%	35%	88	-12%	-12%	38	-62%	-62%
22	100	107	7%	35%	115	15%	35%	124	24%	35%
23	100	104	4%	35%	91	-9%	-9%	65	-35%	-35%
24	100	100	0%	35%	92	-8%	-8%	33	-67%	-67%
25	100	112	12%	35%	170	70%	35%	53	-47%	-47%
Moyenne			14,28%	35,00%		4,56%	14,32%		-10,76%	0,00%

La performance de +35% dans le scénario favorable équivaut à un taux de rendement actuariel de 7,78%. Dans le cas du scénario intermédiaire, le taux de rendement actuariel atteint 3,39% avec une performance finale de +14,32% et dans le cas du scénario défavorable, le taux de rendement actuariel atteint 0%.

Dans tous les cas, la valeur liquidative garantie à l'échéance sera au moins égale à la VLR (cf. Rubrique Garantie). Cela vaut en particulier pour l'exemple du scénario défavorable.
A titre d'information, à la date du 08 Juillet 2003, le taux sans risque est de 2,98% (strip OAT octobre 2007, de maturité proche de la durée de vie du Fonds).

5. Simulations sur les données historiques de marché

Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer les rendements qu'aurait eu le Fonds s'il avait été lancé dans le passé, présentés selon la date d'échéance. Elles permettent d'appréhender le comportement de la formule lors de différentes phases de marchés ces dernières années.
Il est toutefois rappelé que les évolutions passées ne préjugent ni de l'évolution future des marchés, ni des performances du Fonds.

Pour les besoins de la simulation, la société de gestion a choisi des indices de remplacement (celui de leur place de cotation actuelle dans le Panier), pour les actions du Panier qui n'existaient pas au cours de la période de simulation.
METRO AG : les cours de cette action sont disponibles à partir du 22 juillet 1996. Avant cette date nous avons utilisé l'indice DAX.

LAFARGE SA : les cours de cette action sont disponibles à partir du 24 janvier 1990. Avant cette date nous avons utilisé l'indice CAC 40.
ORANGE SA : les cours de cette action sont disponibles à partir du 12 Février 2001. Avant cette date nous avons utilisé l'indice CAC 40.
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL : les cours de cette action sont disponibles à partir du 2 avril 2001. Avant cette date nous avons utilisé l'indice Nikkei 225.
NTT DoCoMo Inc : les cours de cette action sont disponibles à partir du 22 octobre 1998. Avant cette date nous avons utilisé l'indice Nikkei 225.
ING GROEP NV-CVA : les cours de cette action sont disponibles à partir du 08 mars 1991. Avant cette date nous avons utilisé l'indice AEX (Amsterdam Exchange).
CISCO SYSTEMS Inc : les cours de cette action sont disponibles à partir du 16 Février 1990. Avant cette date nous avons utilisé l'indice Nasdaq 100.

Illustration graphique des simulations :

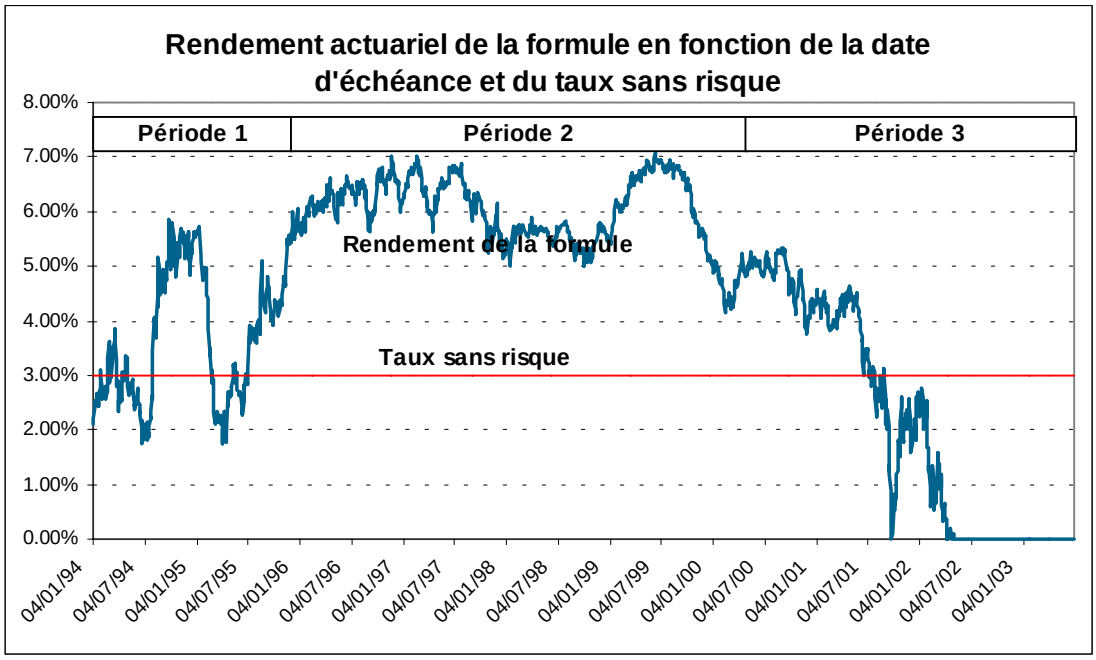

La Période 1 correspond à une phase de marché principalement stable (années de départ comprises entre 1990 et 1996).
La Période 3 correspond à une phase de marchés boursiers baissiers et de fortes volatilités sur les marchés actions par opposition avec la Période 2 où les marchés boursiers ont été dans l'ensemble haussiers et la volatilité des actions modérée.

Tableau Récapitulatif	
Nombre de simulations	2067
Période de simulations	Du 04/01/90 au 30/06/03
Périodicité	Quotidienne
Moyenne des performances	18.35%
Moyenne des rendements	4.23%
Rendement actuariel maximal	7.08%
Rendement actuariel minimum	0.00%
Taux sans risque Strip OAT (maturité octobre 2007) au 08/07/2003	2.98%

Ces informations sont données à titre indicatif uniquement.
Sur la période de simulation considérée, la stratégie du Fonds BNP Garantie Volluto a permis d'obtenir un taux de rendement actuariel, compris entre 0% minimum et 7.08% maximum, quelle qu'ait été la configuration de marché. La moyenne des rendements s'établit à 4.23%.

Les simulations historiques des performances du Fonds et du Panier pour un investissement réalisé 4 ans auparavant sont illustrées dans le graphique suivant :

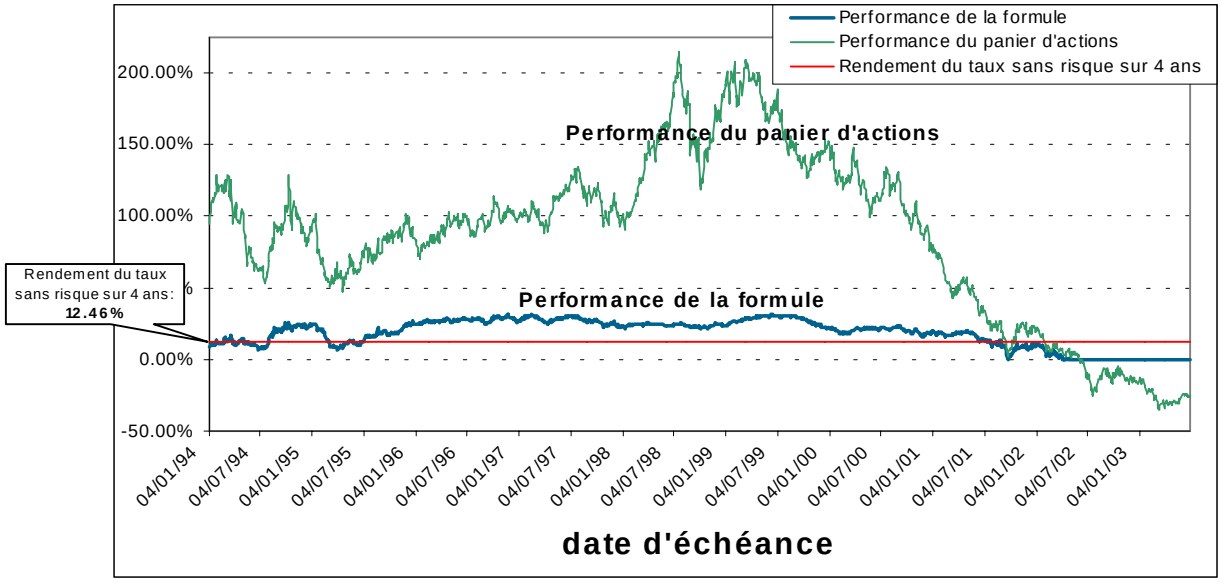

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Garantie :

Etablissement garant : BNP PARIBAS

La VLR est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée pour les souscriptions transmises à compter de la création du Fonds et jusqu'au 18 décembre 2003 inclus à 17 heures, heure de Paris.
BNP PARIBAS garantit au Fonds que tout porteur ayant souscrit à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 18 décembre 2003 inclus à 17 heures, heure de Paris et ayant conservé ses parts jusqu'à l'échéance le 19 décembre 2007, bénéficiera à cette date d'une valeur liquidative de rachat au moins égale à la VLR majorée de la Performance Finale du Panier (définie plus haut) si cette dernière est positive.
Les porteurs, quelle que soit la date de souscription de leurs parts, demandant le rachat de leurs parts sur la base d'une valeur liquidative autre que celle du 19 décembre 2007, ne bénéficieront pas de la garantie telle que définie ci-dessus.

La garantie est actionnée par la Société de Gestion.

Orientation des placements :

L'actif du Fonds est investi principalement en produits de taux, libellés en euro ou en devise : obligations, TCN (« Titres de Créance Négociables »), CDO (« Collateralised Debt Obligation ») tranche senior, et autres titres de créances.

L'attention des souscripteurs est appelée sur l'orientation de gestion du Fonds :
les autres titres de créance sont constitués d'ABS (« Asset Backed Securities ») tranche senior, jusqu'à 50% de l'actif du Fonds, et de MBS (« Mortgage Backed Securities ») jusqu'à 10% de

l'actif. Les titres ABS et MBS sont négociés sur les marchés des pays du G8 qui suivent : USA, Japon, Allemagne, France, Canada, Italie, Royaume Uni et Russie.

Les produits découlant de l'actif du Fonds ainsi constitué de produits de taux sont échangés (utilisation de swap) dans la limite notionnelle de 100% de l'actif initial, contre une rémunération liée à l'évolution d'un panier diversifié de 25 actions afin d'atteindre l'objectif de gestion défini ci-avant.

Possibilité d'intervention sur les marchés à terme et conditionnels autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant :

Le Fonds peut recourir aux instruments financiers, techniques de gestion et opérations de gré à gré autorisés par la réglementation, notamment les contrats à terme, options, prêts de titres, swaps, contrats de change à terme, contrats sur dérivés de crédit, pensions livrées, caps et floors, warrants (à titre accessoire) .
La conclusion de contrats sur dérivés de crédit (Credit Default Swap et Total Return Swap), exclusivement en couverture d'actifs détenus par le Fonds, vise à la réalisation de l'objectif de gestion du Fonds (tant de garantie que de performance) et n'a pas d'impact significatif sur son profil de risque. La notation de l'entité de référence est la suivante : au minimum, pour les titres issus d'opérations de titrisation : AAA (S&P Int. et Fitch)et Aaa (Moody's) ; les titres de taux sont notés au moins A3 (Moody's), A- (S&P Int. et Fitch).

La possibilité d'intervention sur les marchés à terme et le recours aux instruments et techniques d'intervention ont pour finalité d'une part de protéger les actifs du Fonds contre les risques de marché (risques de taux et/ou d'actions et titres assimilés et/ou d'indices et /ou de change et/ou de crédit et dans ce dernier cas en couverture exclusivement) et d'autre part de réaliser l'objectif de gestion du Fonds.

La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100% de l'actif net du Fonds.

Le risque de contrepartie, conformément au décret n°89-624 modifié par le décret n°2002-1439 du 10 décembre 2002, pourra excéder 10% des actifs du Fonds.

Le Fonds peut détenir jusqu'à 50% de son actif en actions ou parts d'OPCVM français éligibles ou européens coordonnés.

A compter de la date de création du Fonds jusqu'au 18 décembre 2003 inclus à 17 heures, la gestion sera adaptée afin que la valeur liquidative progresse en liaison avec le marché monétaire.

Durée minimale de placement recommandée : Durée de la garantie, soit : 4 ans 2 mois et 20 jours (équivaut à la Durée du Fonds).

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs. Fonds destiné principalement à Natio Vie. Le Fonds sert de support à des contrats groupe d'assurance vie et/ou de capitalisation en unités de compte distribués par Natio Vie.

Affectation des résultats : Capitalisation. Comptabilisation des revenus selon la méthode des intérêts encaissés.

Durée du Fonds : 4 ans 2 mois et 20 jours (jusqu'au 19 décembre 2007)

Date de clôture de l'exercice : dernier jour de Bourse du mois de décembre (premier exercice : dernier jour de Bourse du mois de décembre 2004).

Valeur liquidative d'origine : EUR 1000

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : quotidienne, à l'exception des samedis, dimanches, des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés Français (calendrier officiel EURONEXT) et des Marchés étrangers concernés (Euronext Amsterdam, Euronext Paris, New York Stock Exchange, Nasdaq New Market,Tokyo Stock Exchange, XETRA…) sous réserve de modification ultérieure liée à une éventuelle substitution d'action. La valeur liquidative précédant une

période non ouvrée (week-end et jours fériés) tient compte des intérêts courus de cette période ; elle est datée du dernier jour de la période non ouvrée.

Conditions de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées du lundi au vendredi jusqu'à 17 heures, heure de Paris, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain (soit ordre en J jusqu'à 17 heures pour exécution sur une valeur liquidative datée de J+1).

Possibilité de ne plus accepter de souscriptions si le nombre de parts en circulation atteint : 90 000.

Commission de souscription : 5% (dont part acquise à l'OPCVM : totalité)
Toutefois,

- Pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation, cette commission de souscription sera :
  - nulle pendant la Période de Souscription, soit de la date de création du Fonds jusqu'au 15 décembre 2003 (inclus) à 17 h.
  - de 5% (dont part acquise à l'OPCVM : néant) pour les souscriptions reçues entre le 15 décembre 2003 après 17 heures et le 18 décembre 2003 à 17 heures.

- Pour les souscriptions effectuées en dehors des contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation, à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 18 décembre 2003 à 17 heures, cette commission sera de 5% (dont part acquise à l'OPCVM : néant).

Commission de rachat **:** Néant.

Frais de gestion maximum : 2% TTC de l'actif net par an, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM en portefeuille. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Libellé de la devise de comptabilité : EURO

Adresse de la Société de Gestion : 5 avenue Kléber - 75116 PARIS

Adresse du dépositaire : 3 rue d'Antin - 75002 PARIS.

Lieu et mode de publication de la valeur liquidative : Agences de BNP PARIBAS

La présente notice doit obligatoirement être proposée aux souscripteurs préalablement à la souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.

La note d'information complète de l'OPCVM (Notice d'Information et Règlement du Fonds) et le dernier document périodique sont disponibles auprès de :

BNP Paribas Asset Management
Service Marketing et Communication
5, avenue Kléber
75116 Paris

Date d'agrément de l'OPCVM par la Commission des Opérations de Bourse : 26 août 2003

Date de création de l'OPCVM : 29 septembre 2003

Date d'édition de la notice d'information : 29 septembre 2003